

On voit loin
pour notre monde



Priorité aux régions

Consultations prébudgétaires 2016 - 2017



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

La Fédération québécoise des municipalités

Mission

- Représenter les intérêts des municipalités locales et régionales en assumant un leadership politique et stratégique.
- Soutenir les municipalités dans leurs champs de compétences actuels et futurs.
- Conjuguer les forces des territoires ruraux et urbains pour assurer le développement durable des régions du Québec.

Vision

La Fédération québécoise des municipalités est le leader politique et stratégique des municipalités locales et régionales, la source de référence et l'interlocuteur incontournable en matière de questions municipales, et ce, en cohésion avec les intérêts de ses membres et la diversité des territoires.

Valeurs

- La concertation dans l'action
- Le respect et la diversité des territoires
- La qualité des interventions et des services

Développement économique local et régional

- Malgré la conclusion d'une entente de partenariat et la création du Fonds de développement des territoires (FDT), plusieurs régions et territoires sont encore dévitalisés et ont besoin de mesures spécifiques;
- Deux fonds étaient spécifiquement dédiés à ces régions et territoires :
 - Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)
 - Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles (FAMM)



Demande de la FQM

Renouvellement des deux programmes pour une durée de 5 ans avec une dotation annuelle de 15 M\$

Transports

- En 1993, 1 000 municipalités se sont vu transférer 32 500 kilomètres de routes;
- La compensation initiale (PAERRL) pour **l'entretien (volet 1.1)** s'élevait à 83 M\$. Cette somme n'a jamais été bonifiée;
- Le manque à gagner s'élève en 2016 à plus de 45 M\$;
- L'enveloppe réservée aux **chemins à double vocation (volet 1.2)** ne s'élève qu'à 700 000 \$ pour l'ensemble des 70 municipalités visées (832 \$ / kilomètre).



Demande de la FQM

Bonification significative dès 2016-2017 des deux volets du programme d'aide à l'entretien et indexation pour les années futures des sommes consenties

Transports

- **Route Verte** : 5 044 km de réseau cyclable dont 55 % en milieu municipal;
- Plus de 400 municipalités et MRC impliquées dans toutes les régions du Québec;
- L'abolition du programme d'aide à l'entretien met en jeu la survie de cette infrastructure;
- Les tronçons les plus coûteux en termes d'entretien sont en région, notamment dans des municipalités dévitalisées.



Demande de la FQM

Renouvellement du financement du programme d'entretien à la hauteur de 2,8 M\$ en 2016 et indexation de celui-ci pour les années futures

Transports

- La lutte aux changements climatiques et gaz à effet de serre requiert un accroissement du recours aux transports collectifs;
- Les dépenses municipales en transport collectif augmentent de près de 10 % annuellement, y compris en région;
- Le Fonds vert et les taxes sur le carbone sont des outils privilégiés de constitution d'un patrimoine collectif.



Demande de la FQM

Affectation d'une partie des revenus provenant des taxes sur le carbone et du Fonds vert à la bonification des programmes de transport collectif en région

Affaires municipales – Environnement

- Les programmes actuels ne couvrent que les réseaux collectifs d'assainissement des eaux usées;
- Les programmes ne sont pas adaptés aux milieux périurbains, notamment dans les petites municipalités (non existence de réseaux).



Demande de la FQM

Création d'un programme d'aide financière pour supporter la mise aux normes d'installations individuelles existantes d'assainissement des eaux usées

Ressources naturelles et Forêts

- Le programme de développement régional et forestier (PDRF) s'est terminé en 2015;
- Le programme a été remplacé par le Programme d'aménagement durable des forêts doté (PADF) d'une enveloppe de 8 M\$ en 2015-2016;
- Le programme permet la création d'emplois et la diversification socio-économique des régions.



Demande de la FQM

Poursuite du financement du PADF en 2016-2017
avec une enveloppe similaire

Ressources naturelles et Forêts

- Le programme de mise en valeur de la forêt privée est particulièrement important pour les producteurs;
- Ce programme a des impacts sociaux-économiques importants en région, notamment dans les milieux dévitalisés;
- Le programme prend fin en mars 2016.



Demandes de la FQM

Poursuite du programme pour une période minimale de trois ans

Maintien de l'enveloppe annuelle (28 M\$ / an)

Affaires municipales – Télécommunications

- Le programme Communautés rurales branchées a permis de faire progresser la pénétration de service Internet haute vitesse;
- Le programme ne permet cependant pas de couvrir l'ensemble du territoire, notamment en région;
- Plusieurs municipalités n'ont pas encore accès à des services de téléphonie cellulaire à un coût abordable.



Demandes de la FQM

Poursuite du programme Communautés rurales branchées et renouvellement de sa dotation financière
Mise sur pied d'un programme d'aide financière afin de favoriser l'accès aux réseaux cellulaires

Affaires municipales – Habitation et logements sociaux

- Plusieurs programmes d'aide se sont vu non renouvelés ou fusionnés;
- Les régions font face à des difficultés supplémentaires (coûts) lors de la réalisation de projets communautaires;
- Le programme Accès-Logis s'est vu retirer ses budgets dédiés au Fonds des mesures temporaires pour les régions éloignées;



Demandes de la FQM

Réintroduction des fonds supplémentaires (53 M\$) dédiés aux projets dans les régions éloignées;
Modulation des paramètres des programmes pour tenir compte des réalités des régions éloignées.

Finances – Droits de mutation

- Les valeurs foncières ont plus que doublées depuis 10 ans;
- La valeur moyenne des résidences unifamiliales a augmenté de 74 % entre 2006-2015;
- La valeur moyenne des chalets a augmentée de 111 % durant la même période;
- Plusieurs programmes gouvernementaux s'appuient sur la richesse foncière uniformisée (RFU) pour des fins de détermination des quotes-parts des municipalités (ex : SQ);
- Les paliers actuels ne reflètent plus la réalité du marché immobilier.



Demande de la FQM

Introduction d'un palier supplémentaire de taxation pour les valeurs supérieures à 500 000 \$